

## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 05/07/2023**

**Présents** : Mesdames SYLVESTRE Hélène, DUBOIS Laurence, PERRET Nadine, DERVILLE Sylvie, VASSEUR Priscilla,  
Messieurs SAYN Laurent, SYLVESTRE Rudy, ANDEOL Jean Pierre, PETIT Armand, GAUDIN Denis

**Absente** : Madame EYRAUD Michelle,

**Pouvoirs** : Madame EYRAUD Michelle à Madame DERVILLE Sylvie

Vérification du Quorum : ok

Nomination du secrétaire de séance : Madame DUBOIS Laurence

Heure de début de séance : 18h05

Accueil par Laurent SAYN

Laurent SAYN demande l'accord des membres du Conseil de pour rajouter à l'ordre du jour :

- Adopter le Rapport Sur le Prix Qualité services publics EAU SMPAS
- Adopter le Rapport Sur le Prix Qualité services publics ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL SMPAS,
- Adopter le Rapport Sur le Prix Qualité services publics ASSAINISSEMENT COLLECTIF SMPAS,
- Délibération pour l'adhésion des communes Gisors et Lozeron, et Cobonne au SMPAS,
- Vote pour donner accord de la commune de Montclar sur le déplacement de la poste de Beau fort dans d'autres locaux.

### **1- Validation du Procès-Verbal de la Séance 31/05/2023 :**

Laurent SAYN fait lecture du Procès-verbal de la séance du 31/05/2023 :

***Le conseil municipal approuve le procès-verbal.***

### **2- Délibération pour Adopter le Rapport Sur le Prix Qualité services publics EAU SMPAS**

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, les conseillers municipaux à l'unanimité :

- ADOPTENT le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- DECIDENT de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

**3- Délibération pour Adopter le Rapport Sur le Prix Qualité services publics ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL SMPAS**

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, les conseillers municipaux à l'unanimité :

- ADOPTENT le rapport sur le prix et la qualité du service public assainissement individuel
- DECIDENT de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

**4- Délibération pour Adopter le Rapport Sur le Prix Qualité services publics ASSAINISSEMENT COLLECTIF SMPAS**

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, les conseillers municipaux à l'unanimité :

- ADOPTENT le rapport sur le prix et la qualité du service public assainissement collectif
- DECIDENT de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

**5- Délibération pour l'adhésion des communes Gigors et Lozeron, et Cobonne au Syndicat Intercommunal des Eaux SMPAS**

Les communes de Cobonne et de Gigors et Lozeron souhaitent rejoindre les communes déjà adhérentes du Syndicat Intercommunal des Eaux SMPAS.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité :

- se prononcent favorablement pour l'adhésion des communes de Cobonne et de Gigors et Lozeron,
- approuvent le changement de périmètre du syndicat Intercommunal des Eaux SMPAS, qui regroupe dorénavant les communes de Mirabel et Blacons, Piégros la Clastre, Aouste sur Sye, Saillans, Montclar sur Gervanne, Cobonne et Gigors et Lozeron.
- De fait approuve la modification statutaire

**6- Délibération Vote pour donner accord de la commune de Montclar sur le déplacement de la poste de Beaufort-sur-Gervanne dans d'autres locaux**

A la demande du maire de la commune de Beaufort sur Gervanne, les membres du Conseil Municipal sont invités à se positionner sur le déménagement de la poste de Beaufort sur Gervanne dans les nouveaux locaux prévus.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent ce déménagement tant que le service est maintenu.

#### 7- Délibération pour demande de subvention pour la voie communale de Vaugelas :

La voie communale de Vaugelas est très dégradée par les eaux pluviales.

Les eaux pluviales par temps d'orage traversent la départementale et s'écoulent dans le chemin de la Vaugelette.

Il est nécessaire de procéder à des travaux de réfection de la voirie.

Des devis ont été réalisés par l'entreprise BOUVAT.

Lors de la réunion cantonale, Mme ROCHER a été interpellée sur les possibilités de financement concernant ces travaux.

Une enveloppe budgétaire DETR au département peut être mobilisée une fois par mandat.

Nous proposons de solliciter cette enveloppe budgétaire à hauteur de 70%.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité

- Acceptent la réalisation de ces travaux,
- Demandent à solliciter la subvention auprès du conseil départemental à hauteur de 70% du coût des travaux de voirie.

#### 8- PLUI

Le Plan Local Urbanisme de la CCVD doit s'inscrire dans les différentes politiques et stratégie portées par la CCVD et au regard des orientations du SCOT.

115 hectares à construire auxquels vont se déduire les permis de construire, les changements de destination entre 12/2021 et le 15/07/2023.

A ce jour, nous sommes à 80 hectares.

- Carte Citavise => l'enveloppe urbaine, et SECAL à positionner
- Un règlement à venir pour préciser les règles d'urbanisme du PLUI.

#### 9- Suivi des demandes d'urbanisme

Tableau urbanisme de Corinne.

<W:\DOSSIERS COMMUNAUX\Urbanisme MG\2023>

#### Questions diverses

- *Chemin de Rouveyres* : Rudy SYLVESTRE précise qu'il va mettre en œuvre des travaux sur son chemin privé pour éviter que des cailloux s'écoulent sur le chemin communal, puis la départementale.

- **Magnanerie études des propositions d'achat** : À la suite du dernier conseil, Mme HOFFET a fait une nouvelle contreproposition à hauteur de 125000€. De nouvelles visites ont été réalisées par l'agence immobilière. Un couple de Belges souhaite venir s'installer sur la commune. En attente de leur proposition.
- **Fleurissement des jardinières** : les jardinières du village et une sur Vaugelas ont été garnies avec des plantes méditerranéennes pour limiter l'arrosage grâce aux conseils et à la livraison de ces plantes auprès d'une productrice sur la commune Agnès.
- **Site Gervanne-Sye** : Hélène nous présente le nouveau site et invite les membres du conseil municipal à lui faire part des remarques ou propositions.
- **PCS** : Laurence et Priscilla précisent qu'une réunion avec les référents sur les différents quartiers a eu lieu il y a 10 jours. Les personnes sont d'accord pour être référents.

L'ensemble des sujets ayant été traité, la séance du conseil municipal a pris fin à 20h00.

Laurent SAYO,  
Maire

